

Rapport de situation

Signed
original
FR
=

Juin 2003

à
l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
et au
Fonds pour les vaccins

par le Gouvernement de

SENEGAL

PAYS :

Date de soumission: Septembre 2003

Période considérée: 2002 (l'information fournie dans ce rapport **DOIT**
faire référence à l'année civile précédente)

(Ne cocher qu'une case) :

Rapport initial

Premier rapport annuel de situation

Deuxième rapport annuel de situation

Troisième rapport annuel de situation

Quatrième rapport annuel de situation

Cinquième rapport annuel de situation

RECEIVED ON

- 8 OCT 2003

GAVI Secrétariat

03/317

Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.

***Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et collaborateurs de GAVI**

Formulaire de Rapport de situation : Table des matières

. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
 - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
 - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
 - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.2 Principales activités
 - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
 - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
 - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
 - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

Viabilité financière

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (indiquer année à venir)

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année...
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année...

4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

Points à vérifier

Commentaires

Signatures

Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les Vaccins.

1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

1.1.1 Gestions des fonds SSV

- ➔ *Veillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).
Veillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.*

*Les fonds GAVI sont reçus dans un compte spécial ouvert par le Ministère de la Santé et de la Prévention au sein d'une banque de la place.
La mobilisation des fonds se fait sur la base de la signature conjointe du Directeur de la Prévention et du Directeur de l'Administration Générale et de l'Équipement du Ministère (DAGE) après approbation des dépenses par le Comité National de Coordination du PEV (CCIA) présidée par le Ministre de la Santé et de la Prévention.*

La répartition des fonds par le niveau central est effectuée sur la base du poids démographique, de la couverture vaccinale, du nombre de postes de santé, de l'étendue du district etc.

80% du budget est alloué aux districts, 5% aux régions et 15% au niveau central.

Les activités éligibles sont les stratégies avancées et mobiles de vaccination, la supervision, la communication et la mobilisation sociale et toute autre activité autorisée au préalable par le CCIA

Les fonds sont virés par le niveau central au niveau des comptes des régions médicales qui par la suite les mettent à la disposition des districts.

A la fin de la période définie les districts envoient au niveau central des rapports techniques et financiers sur l'utilisation du soutien.

Les lenteurs administratives ont retardé la première mise à disposition des fonds au profit des districts.

1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination

Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/du Fonds pour les vaccins.

Fonds reçus pendant l'année considérée : 87 310 233 Fcfa

Solde (report) de l'année précédente : 0

Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 2003

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant (Fcfa)			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région	District	
<u>Vaccins</u>					
<u>Matériel pour injections</u>	6264	3 789 805			
<u>Personnel</u>					
<u>Entretien et frais généraux</u>	1807	1 093 200			
<u>Formation</u>					
<u>IEC / mobilisation sociale</u>	239	145 000			
<u>Action d'information</u>	898	543 750			
<u>Supervision</u>	836	506 250			
<u>Suivi et évaluation</u>	963	582 910			
<u>Surveillance épidémiologique</u>					
<u>Véhicules</u>					
<u>Equipement chaîne du froid</u>					
<u>Appui aux régions et districts</u>	112 396		4 000 000	64 000 000	
Total :	123 406	6 660 915	4 000 000	64 000 000	
Solde pour l'année suivante :	126 312	76 419 286			

**Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ».*

Veuillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée.

- ➔ *Veillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel.*

Finalisation des sessions de formation du personnel technique chargé de la vaccination

Organisation de sessions de formation de relais communautaires

Renforcement des stratégies avancées et mobiles de vaccination

Réhabilitation de la logistique roulante et de la chaîne de froid

Partenariat avec le secteur para-public et privé

Renforcement des stratégies de communication et de mobilisation sociale

Problèmes rencontrés : irrégularité de la supervision des activités due à l'insuffisance des ressources humaines au niveau central et à la multiplicité des activités de coordination.

1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD) (S'il a été mis en place dans votre pays)

- ➔ *Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?
Si oui, veuillez annexer le plan.*

OUI

NON

- ➔ *Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.*

Certaines activités retenues dans le plan sont déjà en cours de réalisation (voir plan annexé)

Veillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le COD a été examiné et approuvé.

- ▶ *Veillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture, évaluation de la chaîne de froid, revue du PEV).*

NEANT

1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée

- ▶ *Veillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds pour les Vaccins, y compris les problèmes éventuels.*

NON APPLICABLE

1.2.2 Principales activités

Veillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

Mise en œuvre des activités retenues dans le Plan d'Introduction des Nouveaux vaccins :

- *Poursuite du renforcement de la capacité de stockage (au niveau région et district)*
- *Formation des agents*
- *Plaidoyer et communication/mobilisation sociale*

1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin

Veillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.

NON APPLICABLE

1.3 Sécurité des injections

1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections

➔ *Veillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.*

*Le matériel destiné au renforcement de la sécurité des injections est arrivé à Dakar en ... Des difficultés d'ordre administratif (transit) ont retardé sa sortie des entrepôts du Port de Dakar.
Vu le volume important du matériel livré il a fallu rechercher des appuis en vue de pallier aux difficultés de stockage au niveau central.
Le matériel a été (est en cours) acheminé au niveau de toutes les régions et districts.*

1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants

➔ *Veillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.*

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
<i>Document validé</i>	<i>Adopter le document de politique nationale sur la Sécurité des Injections et l'Élimination des déchets</i>	<i>Document élaboré et diffusé</i>	<i>Tenue de l'atelier de validation (calendrier)</i>	<i>Valider le document de Politique sur la Sécurité des Injections et la Gestion des déchets.</i>
<i>Personnel formé</i>	<i>Formation du personnel sur la sécurité des injections et la gestion des déchets</i>	<i>Aspect pris en compte lors des sessions de formation pour les campagnes rougeole et fièvre jaune</i>		
<i>Nombre de districts avec incinérateurs fonctionnel /nombre prévu</i>	<i>Installation d'incinérateurs dans les structures de santé</i>	<i>Equipements déjà fonctionnels dans les districts de deux régions (Matam et St-Louis, 10) Et Dakar(4)</i>	<i>Disponibilité du matériel de construction (briques réfractaires)</i>	<i>Finaliser d'ici décembre 2003 la construction des incinérateurs dans 38 districts restants.</i>

<i>Nombre de districts disposant de SAB / nombre total</i>	<i>Utilisation des seringues autobloquantes dans la vaccination de routine et généralisation à l'ensemble du pays d'ici 2002</i>	<i>Utilisation généralisée des seringues auto-bloquantes dans les services de vaccination</i>	<i>Disponibilité tardive sur le marché des seringues BCG</i>	

1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

➔ *L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de la sécurité des injections :*

NON APPLICABLE

2. Viabilité financière

- Rapport initial : Décrire brièvement le calendrier et les mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.
- Premier rapport annuel : Présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures prises pour améliorer la viabilité financière et joindre le calendrier actualisé.
Soumettre le plan de viabilité financière dans les délais fixés et décrire l'assistance nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.
- Deuxième rapport annuel de situation : Annexer le plan d'action pour la viabilité financière et décrire les progrès accomplis.
Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur.
- Rapports subséquents : Résumer les progrès accomplis au regard du plan d'action; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés. Décrire les actions prévues et le calendrier de réalisation; préciser le nom des responsables pour l'année considérée. Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis en vue de la viabilité financière; expliquer les raisons expliquant l'évolution de ces indicateurs par rapport aux valeurs de l'année de base et des années antérieures. Actualiser les estimations relatives au financement et aux coûts du programme avec une attention particulière pour l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années.
Pour l'année antérieure et l'année en cours, il est demandé de fournir une mise à jour des estimations de financement qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le plan de viabilité financière en y incluant les données sur les fonds effectivement recus à ce jour. Pour les 3 prochaines années, fournir toute modification attendue dans les projections de coût et de financement. Toutes les mises à jour devraient être faites en utilisant les tableaux standards utilisés pour le développement du plan de viabilité financière. (la dernière version est disponible sur le site internet : <http://www.gavifitf.org> sous la rubrique ' directives pour les plans de viabilité financière')
Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

Une étude sur les coûts actuels et futurs du programme a été réalisée avec l'appui de la Banque Mondiale en juillet 2003. Le processus d'élaboration du Plan est en cours avec un groupe de travail local dans l'attente du rapport final de l'étude à transmettre par la Banque Mondiale. Un appui technique durant le premier semestre 2004 pour servir à la finalisation du document dont la soumission est prévue pour septembre 2004.

Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année 2004

La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004

3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

- Confirmez/actualisez les données de base (= nourrissons survivants, objectifs pour le DTC3, nouveaux objectifs en matière de vaccination) approuvées après examen de la proposition de pays : Tableau 4 révisé de la demande approuvée.

Les chiffres pour le DTC3 doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.

Table 2 : Données de base et objectifs annuels

Nombre de	Données de base et objectifs							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DÉNOMINATEURS								
Naissances		461748	461544	474929	488702	502874	517457	532464
Décès de nourrissons		32368	32309	33245	34209	35201	36222	37272
Nourrissons survivants		429380	429235	441683	454492	467672	481234	495190
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC*								
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC : chiffre donné dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF			282725					
NOUVEAUX VACCINS								
Nourrissons vaccinés avec DTC-Hib					272695	374137	384987	396152
Nourrissons vaccinés avec Hépb					272695	374137	384987	396152
Taux de perte de ** (nouveau vaccin)		NA	NA	NA	25%	20%	15%	10%
SÉCURITÉ DES INJECTIONS								
Femmes enceintes vaccinées avec le TT			268773	308704	342091	402299	413966	425971
Nourrissons vaccinés avec le BCG			331327	379943	390961	402299	413966	425971
Nourrissons vaccinés contre la rougeole			252513	287094	318144	374137	384987	396152

* Indiquer le nombre exact des enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés.

** Indiquer le taux de perte exact enregistré au cours des années passées.

→ Veuillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé et aux chiffres indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

Des changements au niveau des données de base s'expliqueraient par la prise en compte des chiffres communiqués par le niveau périphérique en tenant compte des taux locaux d'accroissement annuel de la population.

Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de UNICEF) pour l'année 2004

Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

OUI

Tableau 3.1 : Nombre estimé de doses de vaccin DTC-Hib

	Formule	Pour l'année 2004
		272 695
B	%	100%
		3
D	$A \times B / 100 \times C$	818 085
E	(voir liste tableau 3)	1,33
F	$A \times C \times E \times B / 100$	1 088 053
G	$F \times 0,25$	272 013
H		0
I	$F + G - H$	360 066
J		10
K	$D + G - H) \times 1,11$	210 009
L	$I / J \times 1,11$	150 968
M	$(K + L) / 100 \times 1,11$	15 107

Remarques

Échelonnement: Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hep B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.

Pertes de vaccins: Le pays visera un taux maximum de 25% pour la première année et adoptera un plan pour une réduction progressive à 15% d'ici à la troisième année. Aucune limite maximale n'a été fixée pour le vaccin contre la fièvre jaune en flacons multidoses.

Stock régulateur: Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] * 0,25.

Stock anticipé de vaccins au début de l'année... ..: Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.

Seringues autobloquantes: Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de vaccins demandés au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.

Seringues pour reconstitution: seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.

Boîtes de sécurité: Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où une boîte sera utilisée pour moins de 100 seringues.

Tableau 3.2 : Nombre estimé de doses de vaccin Hépatite B

	Formule	Pour l'année 2004
Nombre d'enfants devant recevoir le nouveau vaccin		272 695
Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les Vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière	%	100%
Nombre de doses par enfant		3
Nombre de doses	$A \times B / 100 \times C$	818 085
Coefficient de perte estimé	(voir liste tableau 3)	1,33
Nombre de doses (y compris pertes)	$A \times C \times E \times B / 100$	1 088 053
Stock régulateur de vaccins	$F \times 0,25$	272 013
Stock anticipé de vaccins au début de l'année 2004		0
Total doses de vaccin demandées	$F + G - H$	1 360 066
Nombre de doses par flacon		10
Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)	$(D + G - H) \times 1,11$	1 210 009
Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)	$I / J \times 1,11$	0
Total boîtes de sécurité (+ 10% des besoins)	$(K + L) / 100 \times 1,11$	13 431

Remarques

Échelonnement: Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hépatite B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.

Pertes de vaccins: Le pays visera un taux maximum de 25% pour la première année et adoptera un plan pour une réduction progressive à 15% d'ici à la troisième année. Aucune limite maximale n'a été fixée pour le vaccin contre la fièvre jaune en flacons multidoses.

Stock régulateur: Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] * 0,25.

Stock anticipé de vaccins au début de l'année... ..: Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.

▪ **Seringues autobloquantes:** Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de vaccins demandés au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.

Seringues pour reconstitution: seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.

Boîtes de sécurité: Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où une boîte sera utilisée pour moins de 100 seringues.

Tableau 3 : Taux et coefficients de perte

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

* Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 1.

Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004

Tableau 4.1 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec BCG

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre BCG	#	390 961	402 299
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de BCG	A x B	390 961	402 299
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	433 967	446 552
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes¹	D x 0,25	108 492	0
F	Total seringues autobloquantes	D + E	542 459	446 552
G	Nombre de doses par flacon	#	20	20
H	Coefficient de perte de vaccins²	2 ou 1,6	2	2
I	Nombre de seringues pour reconstitution³ (+10% pertes)	C x H x 1,11 / G	43 397	44 655
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	(F + I) x 1,11 / 100	6503	5452

¹ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

² Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

³ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

Tableau 4.2 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec DTC-Hib

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés avec DTC-Hib	#	272 695	374 137
B	Nombre de doses par enfant	#	3	3
C	Nombre de doses de DTC-Hib	A x B	818 085	1 122 411
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	908 074	1 245 876
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes⁴	D x 0,25	227 018	0
F	Total seringues autobloquantes	D + E	1 135 092	1 245 876
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins⁵	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution⁶ (+10% pertes)	C x H x 1,11 / G	145 292	199 340
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	(F + I) x 1,11 / 100	14 212	16 042

Tableau 4.3 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec HepB

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre Hép B	#	272 695	374 137
B	Nombre de doses par enfant	#	3	3
C	Nombre de doses de HépB	A x B	818 085	1 122 411
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	908 074	1 245 876

⁴ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années.

⁵ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

⁶ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.

E	Stock régulateur de seringues autobloquantes⁷	$D \times 0,25$	227 018	0
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	1 135 092	1245 876
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins⁸	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution⁹ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	12 600	13 829

Tableau 4. 4 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec Rougeole

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre Rougeole	#	318 144	374 137
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de Rougeole	$A \times B$	318 144	374 137
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	$C \times 1,11$	353 140	415 292
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes¹⁰	$D \times 0,25$	88 285	0
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	441 425	415 292
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins¹¹	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution¹² (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	56 502	66 447
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	5527	5347

⁷ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

⁸ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

⁹ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

¹⁰ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscire zéro pour les autres années.

¹¹ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

¹² Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

Tableau 4.5 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec Fièvre Jaune

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre Fièvre Jaune	#	318 144	374 137
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de Fièvre Jaune	A x B	318 144	374 137
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	353 140	415 292
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes¹³	D x 0,25	88 285	0
F	Total seringues autobloquantes	D + E	441 425	415 292
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins¹⁴	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution¹⁵ (+10% pertes)	C x H x 1,11 / G	56 502	66 447
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	(F + I) x 1,11 / 100	5527	5347

Tableau 4.6 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec Vaccin antitétanique (VAT)

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre de femmes enceintes devant être vaccinés contre Tétanos	#	342 091	402 299
B	Nombre de doses par femme	#	3	3
C	Nombre de doses de VAT	A x B	1 026 273	1 206 897
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	1 139 163	1 339 656

¹³ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrive zéro pour les autres années.

¹⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

¹⁵ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrive zéro pour les autres vaccins.

E	Stock régulateur de seringues autobloquantes¹⁶	$D \times 0,25$	284 790	0
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	1 423 953	1 339 656
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins¹⁷	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution¹⁸ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	15 806	14 870

Tableau 5: Résumé du total des fournitures pour la sécurité des injections – BCG, DTC-Hib, Hépatite B, Rougeole, Fièvre Jaune, et VAT pour les deux prochaines années.

ARTICLE		Pour l'année 2004	Pour l'année 2005	Justification des changements par rapport à la demande approuvée:
Total seringues autobloquantes	BCG	542 459	446 552	Changements dus à la réactualisation de la cible et à la revue des objectifs de couverture.
	Autres vaccins	4 576 987	4 661 992	
Total seringues pour reconstitution		301 693	376 889	
Total boîtes de sécurité		60 175	60 887	

→ Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

¹⁶ Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années.

¹⁷ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

¹⁸ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.

Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
Nombre d'enfants ayant reçu 3 doses de DTC3 / nourrissons survivants	Atteindre une couverture vaccinale au DTC3 de 60% au moins	66% de couverture en Décembre 2002 39/50 districts ayant atteint au moins 50% au DTC3 8/50 districts ayant atteint 80% ou plus au DTC3 Réduction des taux de perte au DTC (9% en 2002)	Complétude des données intra-district (secteur privé) Activités de riposte aux épidémies de fièvre jaune dans certains districts Mise en œuvre campagne nationale rougeole	Atteindre 80% au DTC-Hib 3 dans 80% des districts d'ici 2005

5. Points à vérifier

Vérification du formulaire complété :

Point :	Réalisé	Commentaires
Date de soumission		
Période considérée (année civile précédente)		
Tableau 1 complété		
Rapport sur le COD		
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD		
Rapport sur la sécurité des injections		
Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)		
Tableau 2 complété		
Demande de vaccin nouveau complétée		
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)		

Comptes rendus du CCI annexés au rapport		
Signatures du Gouvernement		
Approbation par le CCI		

Commentaires

► *Commentaires du CCI:*

Signatures

Pour le Gouvernement de

Signature :

Fonction :

Date : 29 SEP. 2003



Les soussignés, membres du Comité de coordination interagences, approuvent ce rapport. Les signatures avalisant ce document ne constituent en rien un engagement financier (ou juridique) de la part de l'i

La responsabilité financière fait partie intégrante du suivi exigences habituelles du

par pays assuré par GAVI/le Fonds pour les Vaccins. Elle se fonde sur les le formulaire bancaire. Les membres du CCI confirment

Tel : 865.12.75 - Fax 865.12.84

Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date
OMS	DPC/B.WR	29
PATH/CVP	Représentant	24/09/03
	path Program for Appropriate Technology in Health Le Représentant	
UNICEF	Représentant	29/9/03 LL

Nom/Fonction	Date
Hassane YARADOU Conseiller PEV/Adjoint Chef Equipe Pays	

PARTNER

~ Fin ~